

Conseil de gestion

Séance du 28 mars 2023

Délibération PNMEGMP_del_cdg_2023_02

portant validation du rapport d'activités de l'année 2022 du Parc

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

- ▶ Vu le Code de l'environnement, notamment l'article R334-33-8°,
- ▶ Vu le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité,
- ▶ Vu le décret n°2015-424 du 15 avril 2015 portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2023/025 du 17 mars 2023 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 13 avril 2018 par le conseil de gestion du Parc et par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité le 26 juin 2018,
- ▶ Vu la délibération 2021-01 du 15 octobre 2021 portant modification du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 24 novembre 2015 par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées ;

Considérant que le quorum est atteint et après en avoir valablement délibéré, adopte les décisions suivantes :

ARTICLE 1 :

Le rapport d'activités de l'année 2022 du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est approuvé. Il est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

Le directeur-général de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Office.

Le président du conseil de gestion,


Jean PROU



Rapport d'activités 2022

Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde
et de la mer des Pertuis

Document de travail soumis au conseil de gestion du 28 mars 2022



1- Les actions phare

2- La vie du Parc en 2022

La gouvernance

Les avis

L'équipe du Parc

Les moyens financiers

Les relations avec les partenaires

3- La mise en œuvre du programme d'actions

Tableau récapitulatif des actions

Axe 1 – De la connaissance à l'action

- Connaissance
- Connaissance/action
- Action

Axe 2 - Valorisation et diffusion de résultats pour aide à la décision

Axe 3 - Tableau de bord du Parc

Axe 4 - Le Parc, animateur d'un projet de territoire, tête de réseau

Axe 5 - Médiation, communication, sensibilisation

1- LES ACTIONS PHARE

Connaissance



Pleiades

[CartoHECo](#) est un projet de recherche et développement (R&D) qui a pour objectifs de cartographier les surfaces d'herbiers de zostères naines, de prés salés et de champs de macroalgues. En 2022, une mise à jour cartographique et une analyse spatio-temporelle ont été réalisées grâce à la mise en œuvre d'une méthode d'analyse innovante par images satellites, mobilisant des algorithmes de traitement informatique dits « d'apprentissage automatique ». Soit 114 km² d'habitats benthiques côtiers cartographiés à une échelle métrique.

Communication/ Sensibilisation

L'exposition photographique sur les 8 Parcs naturels marins, avec une part belle faite à celui de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, a été inaugurée par Annick Girardin ministre de la mer, le 7 février 2022 à l'espace Encan de La Rochelle.

Ce fut également l'occasion pour la ministre d'inaugurer l'exposition sur les murs de la préfecture des missions des agents de l'État en mer, où le Parc naturel marin était également représenté.



Cécile Barreaud / OFB

Gouvernance



Cécile Barreaud / OFB

Lors d'un événement européen organisé par le [Life Marha](#) en mars à La Rochelle, une journée régionale a été proposée aux membres du conseil de gestion et des gestionnaires d'autres aires protégées. Elle a permis de présenter « sur l'eau » les enjeux environnementaux et socio-économiques dans le Parc ainsi que les projets mis en œuvre pour l'atteinte du bon état écologique de cette aire marine protégée.

Innovation

En 2022, le Parc a lancé le projet [PLAIZPARC](#) dont l'objectif est de développer et tester des mouillages permettant de limiter la pression sur les herbiers de zostère naines, mais aussi de développer des systèmes de comptages automatiques des navires pour connaître l'activité. Deux gestionnaires de Zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) sur zones d'herbiers - la commune de La Tremblade et le département 17 pour La Flotte-en-Ré - se sont engagés et ont acheté des prototypes avec le soutien financier du Parc.



Cécile Barreaud / OFB

Dépollution



Cécile Barreaud / OFB

Afin de réduire la quantité de déchets plastiques ostréicoles échoués sur le littoral, le Parc, le Département de la Charente-Maritime et le Comité régional de la conchyliculture (CRC) se sont engagés autour d'un programme de nettoyage de douze bancs ostréicoles abandonnés ([NETCONCH](#)). Ce projet vise à réduire la quantité de macro-déchets plastiques présents dans le milieu et d'améliorer la qualité des eaux. En 2022, près de 70 tonnes de déchets plastiques et 120 tonnes de ferraille ont été extraits.

2- LA VIE DU PARC EN 2022

La gouvernance

➤ Les réunions du bureau et du conseil de gestion

En 2022, les organes de gouvernance se sont réunies 5 fois pour le conseil de gestion et 4 fois pour le bureau.

| | Janv. | Fév. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|--------------------|-------|------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------|---------------|------|---------------|---------------|
| Conseil de gestion | | | 01/03 68 % | 05/04 68 % | | | 04/07 66 % | | 19/09 68 % | | | 16/12 66 % |
| Bureau | | | | | 18/05 81 % | 22/06 76 % | | | 19/09 51 % | | 28/11 51 % | |

Dates des instances et niveau de participation des membres (%)

Le 1^{er} mars, le **conseil de gestion** s'est réuni pour dresser le bilan des actions menées, depuis la validation du plan de gestion en 2018, et pour envisager l'avenir en proposant une nouvelle stratégie pluriannuelle d'actions axée sur la gestion et l'évaluation. Le conseil de gestion a voté à l'unanimité la nouvelle stratégie d'actions 2022-2024. Si le socle de connaissances reste à compléter et approfondir, l'heure est désormais à l'action. La connaissance acquise doit permettre de mieux gérer cette aire marine protégée, d'aider à la décision les porteurs de projet et les acteurs publics, et d'évaluer l'atteinte des résultats fixés.

Connaître pour agir, aider à la décision et évaluer constituent le premier volet stratégique. Le second consiste à créer une véritable dynamique territoriale en mer. Le Parc est un lieu de dialogue, de partage, de coordination et de mise en réseau qui doit contribuer à cette animation territoriale et à la meilleure connaissance des enjeux marins par l'ensemble des acteurs terrestres.

Le [conseil de gestion](#) s'appuie sur 6 vice-présidents élus par l'ensemble des membres et choisis pour représenter les 5 collèges constitués par des élus locaux, les professionnels de la mer, les usagers de loisir, les associations de protection de l'environnement et les personnalités qualifiées. Parmi ces 5 collèges, celui des professionnels de la mer est le plus important en nombre, avec ses 22 membres, et est représenté par deux vice-présidents. Lors de la session du 4 juillet, les membres du conseil de gestion ont élu les deux nouveaux VP de ce collège : Philippe Morandea (Comité régional de la conchyliculture Charente-Maritime) et José Jouneau (Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire).

➤ Les avis

Lors des 4 autres conseils de gestion, les membres ont rendu des avis conformes :

- favorables assortis de prescriptions environnementales, pour les [demandes de prolongation d'exploitation de granulats marins, au large de Chassiron, sur 2 concessions.](#)
- favorables assorties de prescriptions et réserves environnementales pour [l'autorisation liée au programme de rechargement de sable 2023-2032 du littoral sud de Soulac-sur-mer](#)
- favorable, assortis de réserves et prescriptions, [sur la demande d'autorisation décennale de dragage d'entretien du Grand port maritime de La Rochelle.](#)

Et un avis simple :

- favorable pour la création d'une [zone de mouillages et d'équipements légers \(ZMEL\) à Saint-Martin-de-Ré.](#)

Les moyens

➤ L'équipe du Parc

L'équipe du Parc se structure autour de 2 unités : **l'unité ingénierie** composée de deux pôles, « écosystèmes marins » et « activités maritimes », et de l'unité opérations. L'assistante administrative et la chargée de communication accompagnent la direction et les projets des agents. Une chargée de mission en CDD est en venue en appui à la direction en 2022 pour la création du centre d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix. Un appui est également apporté en géomatique par un agent rattaché à la délégation de façade atlantique de l'OFB, à Nantes.

L'unité ingénierie

L'unité « écosystèmes marins » est composée de 7 agents dont 2 permanents, 3 contractuels recrutés sur des projets financés par les fonds européens (Life, FEAMP et FEDER), 1 contractuel recruté grâce à un financement de la Région Nouvelle-Aquitaine, 1 autre pour travailler sur la géomatique. Depuis 2020 l'équipe ingénierie du

Parc bénéficie du renfort d'une chargée de mission du projet [Life MarHa](#) pilotant ou contribuant à 6 projets et actions en lien avec la connaissance et la préservation des habitats marins menés en 2022 par le Parc.

L'unité « activités maritimes » est composée de 9 agents dont 3 permanents, 3 CDD recrutés sur des projets financés par les fonds européens (FEAMP), 1 pour réaliser une étude sur les palourdes, 1 sur les dragages ainsi que 2 volontaires en service civique sur des actions de suivis et de sensibilisation ont complété les équipes.

L'unité opérations du Parc est constituée de 7 agents de terrain, inspecteurs de l'environnement, et d'une personne en service civique. Au sein de l'unité, la diversité des profils permet de réaliser différentes missions transversales du Parc, en mettant à profit leurs compétences en navigation (et technicité du bateau), biologie marine, police de l'environnement, plongée professionnelle, pêches maritimes, et diverses connaissances professionnelles et personnelles dans le domaine de l'environnement.

L'unité opérations contribue sur le terrain :

- aux **suivis scientifiques** pour les projets d'acquisition de connaissances et de données sur les oiseaux d'eau côtiers, oiseaux marins (pélagiques, macreuses), les populations d'algues, les macro-déchets, les habitats tels que les hermelles, prés salés, herbiers, la restauration des populations d'huîtres plates ; et également des embarquements d'observation des pêches (ARPEGI sur les captures accessoires), des suivis de nettoyage de friches ostréicoles.
- à des interventions menées avec l'observatoire Pélagis (sauvetage de cétacés), sur la protection et la sensibilisation du gravelot à collier interrompu avec balisage des zones de nidification, l'intégration dans le dispositif de police sanitaire du réseau SAGIR (grippe aviaire), la sensibilisation des populations aux dangers liés aux interactions avec les mammifères marins (notamment les phoques)
- à de **la surveillance et du contrôle** en lien avec l'environnement : pêche à pied de coquillages et filet fixes sur l'estran, pêche de loisirs, mouillages en zone réglementée (herbiers), recherche de carénages "sauvages" sur l'estran
- **aux actions de communication et de sensibilisation** du grand public, lors des salons, expositions, manifestations nautiques, des interventions auprès des scolaires dans le cadre des aires marines éducatives, et dans les stages de citoyenneté environnementaux (alternative aux poursuites pénales).
- comme tous les agents du Parc à tisser des liens et mener des actions avec les différents acteurs du territoire : autorités judiciaires et administratives, différents services de surveillance et contrôle, collectivités, associations de protection de l'environnement, etc.

En 2022, les agents ont suivi des formations en : navigation, police de l'environnement, police en mer, plongée, biologie marine.

➤ **Les moyens financiers**

En 2022, le budget notifié par l'OFB était de 1,9 M €, hors masse salariale et gros investissements (immobilier, moyen nautique, véhicules).

Le Parc a bénéficié de co-financements publics d'origine européenne, nationale ou régionale qui portent sur des projets pluri annuels (à 2020 à 2024) pour **un total de 5 208 501 € permettant le recrutement sur recettes de 9 agents en 2022.**

➤ **Les moyens logistiques et l'immobilier**

Depuis fin 2020, le Parc dispose d'un navire, semi-rigide de 9 m Zodiac Milpro afin de répondre à diversité des missions du Parc en mer, dans les estuaires et sur l'estran. Son port d'attache est le port de service du Grand port maritime de La Rochelle et ponctuellement pour des missions à l'ouvert de l'estuaire de la Gironde notamment il est amarré à Royan.

La flotte du Parc est constituée de 8 véhicules.

Le siège du Parc naturel marin occupe des locaux au centre des finances publiques de Marennes et dispose d'une salle de réunion pour la tenue des bureaux notamment.

Les relations avec les partenaires

Le Parc naturel marin poursuit sa collaboration avec de nombreux partenaires pour mettre en place des actions de préservation du milieu marin et accompagner les publics cibles vers un changement des comportements et l'adoption de pratiques respectueuses. Dans la continuité des partenariats menés les années précédentes, des liens ont été recherchés et approfondis avec les différents acteurs pour développer son ancrage territorial.

Le Parc est représenté au sein des 7 comités de pilotage Natura 2000 des sites majoritairement terrestres (représentant 18 sites mixtes terre-mer), des 5 comités consultatifs des réserves naturelles nationales, des CLE des 7 SAGE côtiers, de la Commission des cultures marines de Charente-Maritime, des GALPA Marennes-Oléron et La Rochelle-Ré-Charron.

Pour proposer des mesures de gestion du milieu marin pertinentes, le Parc s'appuie sur des partenariats scientifiques élaborés avec les universités de La Rochelle **et d'ailleurs**, le CNRS, l'IFREMER, le CEDRE, le BRGM, CAPENA, des bureaux d'études, etc.

Le Parc noue également des partenariats techniques et financiers avec des acteurs locaux dont l'expertise et l'engagement contribuent fortement à la mise en œuvre du plan de gestion, avec notamment les collectivités territoriales, les Réserves naturelles nationales, les délégations du Conservatoire du littoral, le réseau des structures d'éducation à l'environnement et au développement durable, les comités départementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, des comités régionaux de la conchyliculture, des sites touristiques et des offices de tourisme, etc.

3- LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS

Tableau récapitulatif des projets

| Axe 1 - de la connaissance à l'action | | | |
|---|---|------------------------|------|
| Connaissance | | | |
| Acronyme du projet | Nom du projet | Période de réalisation | Page |
| ACOST | Amélioration de la connaissance sur des stocks du Golfe de Gascogne (lieu jaune, maigre, merlan et rouget) | 2021- | 10 |
| CEPHASTOCHE | Etude sur la seiche | 2021-2023 | 10 |
| DYNAREST | Étude sur la capacité de restauration d'un herbier de zostères naines | 2020-2022 | 10 |
| SPEE | Suivi de la mégafaune marine au large des Pertuis charentais, de l'Estuaire de la Gironde et de Rochebonne | 2019-2022 | 10 |
| CartoHECo | Cartographie des habitats benthiques Côtiers par analyse d'images satellites | 2019-2022 | 11 |
| | Cartographie du maërl (banc d'algues rouges calcaires) | 2022 | 11 |
| | Évaluation surfacique et volumique des habitats à <i>Sabellaria alveolata</i> (hermelles) | 2021- | 11 |
| MOMIE | MOuvements MIgratoires de l'Esturgeon Européen - Habitats en mer et retour des géniteurs en fleuves | 2019-2022 | 11 |
| Connaissance / Actions | | | |
| ARPEGI | Analyse Risque pêche Pertuis Gironde | 2020-2023 | 12 |
| LIMITENVASE | Évaluation des interactions entre conchyliculture et milieu marin : techniques de limitation de l'envasement | 2019-2022 | 12 |
| REFONA | Restoration of Flat Oyster in Nouvelle-Aquitaine | 2021-2023 | 12 |
| | Développement d'une stratégie opérationnelle de restauration des habitats estuariens, côtiers et marins | 2022-2024 | 12 |
| PLAIZPARC | Développement de mouillages innovants | 2021-2023 | 12 |
| ZPF | Démarche de zone de protection forte | 2022-2023 | 13 |
| EVALG | Évaluation des macro-algues de rives | 2020-2023 | 13 |
| | Élaboration de la partie terrestre du document d'objectifs des sites Natura 2000 de l'île de Ré | 2019-2023 | 14 |
| Actions | | | |
| | Participation à la phase amont des projets soumis à autorisation et fournir un accompagnement technique aux projets autorisés | 2017- | 15 |
| | Élaboration des contributions techniques et projets d'avis | 2017- | 15 |
| NETCONCH | Nettoyage de concessions conchylocoles | 2021-2023 | 15 |
| | Participation à l'élaboration d'un schéma territorialisé des dragages et gestion des sédiments de la mer des Pertuis | 2019-2023 | 15 |
| | Co-gestion de la Réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette | 2018- | 15 |
| Axe 2 : Valorisation et diffusion des résultats pour aide à la décision | | | |
| TURBIEGMP | Synthèse scientifique sur la turbidité et ses effets sur les écosystèmes dans le Parc | 2020-2022 | 16 |
| CELHYSE | Connaissance du fonctionnement des cellules hydro-sédimentaires | 2020-2022 | 16 |
| Axe 3 : Tableau de bord du Parc | | | |

| | | | |
|-------------|---|-----------|----|
| EVAL-HABLOC | Évaluation de l'état écologique de l'habitat champs de blocs | 2021-2023 | 17 |
| CoEHCo | Connaissance et évaluation de l'état des Habitats benthiques Côtiers | 2020-2023 | 17 |
| | Réalisation d'un bilan exhaustif des données relatives à la qualité de l'eau et aux apports d'eau douce dans le Parc au regard des niveaux d'exigences fixés dans le plan de gestion | 2021- | 17 |
| | Mise en place de sondes de mesures hautes fréquence Charente, Seudre, Baie de l'Aiguillon | 2019-2023 | 17 |
| | Suivis des gisements de palourdes (ressource) et évaluation des prélèvements | 2020- | 18 |
| SUIVICAPT | Suivis larvaires et évaluation du captage de naissains d'huîtres et de moules | 2019- | 18 |
| SUIVINOUR | Suivi des nourriceries côtières | 2019- | 18 |
| PERCHGOV | Suivi des nourriceries au chalut à grande ouverture verticale | 2022- | 18 |
| | Suivi macro déchets échoués | 2017- | 19 |
| | Étude de préfiguration d'un observatoire de la qualité des sédiments marins et estuariens | 2021- | 19 |
| | Évaluation environnementale des activités de dragages, extractions et gestion des sédiments dans le Parc naturel marin estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis au regard du descripteur « Intégrité des fonds » | 2020-2022 | 19 |
| BEBIP | Suivis du dérangement des oiseaux d'eau côtiers à l'échelle du Parc | 2020-2024 | 19 |
| RESOBLO | RÉseau d'OBservatoires des activités de LOisirs | 2019-2023 | 20 |

Axe 4 : Le Parc, animateur d'un projet de territoire, tête de réseau

| | | | |
|--|--|-------------|----|
| | Organisation des conseils de gestion | pluriannuel | 21 |
| | Participation aux différentes réunions des réseaux d'acteurs au niveau local et national | pluriannuel | 21 |
| | Mise à jour des volets marins des volets documents d'objectifs des sites « mixtes terre-mer » | pluriannuel | 21 |
| | Organisation et animation des ateliers « zones fonctionnelles oiseaux d'eaux côtiers » | pluriannuel | 21 |
| | Coordination des actions de préservation du Gravelot à collier interrompu en période de reproduction et intervention sur le terrain. | pluriannuel | 21 |

Axe 5 : Communication, sensibilisation, médiation

| | | | |
|--|---|-------------|----|
| | Organisation et participation aux événements locaux | pluriannuel | 23 |
| | Poursuite des partenariats et mobilisation des acteurs relais | pluriannuel | 23 |
| | Communication digitale | pluriannuel | 23 |
| | Communication imprimée | pluriannuel | 24 |
| | Élaboration de la stratégie de sensibilisation des acteurs portuaires | 2021- | 24 |
| | Sensibilisation des scolaires dans le cadre du dispositif Aires Marines Éducatives (AME) | 2017- | 24 |
| | Sensibilisation des scolaires hors AME | 2022- | 24 |
| | Sensibilisation pêche à pied de loisirs | 2017- | 24 |
| | Création d'un site d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix dans le Fort Liédot pour sensibiliser les visiteurs | 2021- | 24 |

Axe 1 : De la connaissance à l'action

Dans cet axe, les projets se répartissent en 3 catégories : « **connaissance** », « **connaissance-action** » et « **action** ».

➤ CONNAISSANCE

Amélioration de la connaissance du maigre

Participation au projet Amélioration de la connaissance sur des stocks du Golfe de Gascogne (lieu jaune, maigre, merlan et rouget – (ACOST)

Ce projet consiste à améliorer la connaissance sur le maigre et son exploitation, en intégrant plusieurs actions dont la collecte d'informations biologiques (tailles à maturité, échantillonnages génétiques), le marquage de d'individus adultes en vue de déterminer l'aire de répartition de la population exploitée et l'évaluation de son niveau d'exploitation par modélisation halieutique. Cette année, 20 maigres adultes ont pu être marqués à l'aide de l'équipage du navire de pêche Roquet II, d'un chercheur de l'IFRMER et un chercheur spécialiste du Maigre basé au Portugal. Les résultats de ces marquages arriveront courant 2023.

Amélioration de la connaissance de la seiche

Étude des caractéristiques de la reproduction de la seiche (CEPHASTOCHE)

Ce projet vise la description des phénologies de reproduction de la seiche dans les principaux sites de ponte du golfe de Gascogne (bassin d'Arcachon, pertuis Charentais et golfe du Morbihan) et l'évaluation de mix génétiques entre ces populations afin de contribuer à l'évaluation de son exploitation : existe-t-il un ou plusieurs stocks ? Le projet apportera également des informations sur la croissance des juvéniles. Les résultats seront présentés en 2023.

Étude de la Dynamique de restauration d'un herbier de zostères naines

Étude sur la dynamique de restauration d'un herbier de zostères naines (DYNAREST)

En 2018, le Syndicat des eaux de Charente-Maritime a mis en place deux conduites de transfert des eaux usées sur l'estran entre les communes de Loix et de La Couarde-sur-Mer. Le projet DYNAREST avait pour objectif d'étudier les processus de restauration passive de l'herbier de zostères naines, processus mal ou peu connus pour cette espèce. Cette analyse a interrogé les protocoles de suivis scientifiques de ce type de pression (nature de l'impact, effets, processus de restauration, indices de pression), dans le contexte de la fosse de Loix sur l'île de Ré.

Le rapport est disponible via [le plan de gestion dynamique](#).



Amélioration de la connaissance de la mégafaune marine au large des Pertuis Charentais, de l'estuaire de la Gironde et de Rochebonne

Finalisation de la troisième et dernière année des survols aériens mégafaune marine

En 2022, s'est déroulé le dernier survol hivernal ainsi que l'analyse et la production du rapport intégrant les trois années de données. Cette troisième année de survol a bénéficié d'un cofinancement de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le rapport final est disponible via [le plan de gestion dynamique](#).



Cartographie des habitats benthiques côtiers

Cartographie des herbiers de zostères, prés-salés et macro algues sur platiers rocheux par analyse d'images satellites (CartoHECo)

Suite à la réalisation de la cartographie des herbiers de zostère, des prés-salés et des macro algues sur les platiers rocheux par analyse d'image satellites en 2020 et 2021, l'année 2022 a été consacrée à la finalisation de la production de la donnée cartographique selon les standards exigés et de valoriser les résultats, diffuser rapports et les données produites.

Les rapports sont disponibles via le [plan de gestion dynamique](#).



Cartographie du maërl (banc d'algues rouges calcaires)

Le maërl est un habitat à enjeu majeur de préservation. Les données cartographiques disponibles reposaient sur des travaux de recherche de 2012. En 2021, la caractérisation des bancs de maërl en rade de Saint-Martin-de-Ré (banc du Rocha, pointes du Grouin et de Couronneau) a permis la mise à jour de la cartographie existante. L'étendue spatiale a été qualifiée au moyen de plongées et d'un suivi stationnel photographique. En 2022, la mise à jour cartographique s'est poursuivie par le suivi stationnel photographique sur le banc du Rocha afin d'améliorer la délimitation de ce banc. À cette occasion, la vitalité du maërl et le taux de recouvrement du maërl vivant ont été précisés.

Le rapport est disponible [via le plan de gestion dynamique](#).



Évaluation surfacique et volumique des habitats à *Sabellaria alveolata* (hermelles)

Ce projet mené par l'IFREMER vise à tester et développer des méthodes permettant *in fine* l'élaboration d'un protocole d'évaluation des évolutions de la surface couverte par les hermelles intertidales, *S. alveolata*, dont le site d'expérimentation est le périmètre du Parc.

En 2022, la mise à jour cartographique des récifs d'hermelle a été réalisée d'après l'analyse d'images satellites et aériennes et est en cours de validation. Une procédure de reconnaissance automatisée des récifs d'hermelles d'après images aériennes est en cours de développement et de test. Il se poursuivra en 2023. Il est à noter que ces actions de mise à jour cartographique contribuent aussi à l'axe 3 « tableau de bord du Parc », puisque plusieurs finalités du plan de gestion relatives aux habitats marins doivent être évaluées du point de vue de l'évolution surfacique de ces habitats.

Étude des mouvements migratoires de l'esturgeon européen

Étude de l'esturgeon européen

Cette étude démarrée en 2019 devait combler un manque de connaissances sur l'esturgeon européen en milieu marin. Elle vise à améliorer les connaissances de mouvements migratoire de l'esturgeon, identifier le retour des géniteurs en fleuve et modéliser les habitats de l'esturgeon en mer. En 2022, les résultats finaux ont été livrés : la cartographie des habitats favorables modélisés à l'échelle de la façade atlantique et le rapport présentant ce travail.

Le rapport est disponible [via le plan de gestion dynamique](#).

➤ CONNAISSANCE-ACTION

Analyse de risque pêche Pertuis Gironde (ARPEGI)

Évaluation du risque des activités de pêche professionnelle de porter atteinte la conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaires.

En 2022, le projet s'est poursuivi pour évaluer le risque de porter atteinte aux objectifs de conservation en réalisant de nombreuses collectes de données sur le terrain : observations embarquées à bord des navires de pêche, vérification cartographique d'habitats et mise à jour, et enquêtes.

Évaluation des interactions entre conchyliculture et milieu marin

Étude des techniques de limitation de l'envasement des concessions conchylicoles (LIMITENVASE)

Évaluation et comparaison de l'efficacité et des effets environnementaux des différentes techniques de limitation d'envasement utilisées par les ostréiculteurs dans le Parc (laveurs caoutchouc, cercle, paniers australiens). Les résultats seront présentés en 2023.

État des lieux des gisements sauvages d'huîtres plates et tests pour leur élevage, réflexion sur leur exploitation par la pêche professionnelle

Étude des gisements d'huîtres plates sauvages, test pour leur élevage et étude de faisabilité pour une éventuelle exploitation (REFONA)

Ce projet consiste à réaliser un inventaire et un diagnostic des populations dans le bassin d'Arcachon et les pertuis charentais : localisation et cartographie des bancs (analyse démographique, dynamique de la population, densité dans les bancs ...), évaluation de l'état de santé des gisements néo-aquitains (pathologies) et caractérisation des habitats associés aux gisements de l'Huître plate. Il est porté par la structure CAPENA, avec le soutien financier des 2 Parcs naturels marins et de la Région Nouvelle-Aquitaine. En 2022, un financement complémentaire de la Région Nouvelle-Aquitaine a permis de prolonger et de préciser de localisation des bancs d'huîtres plates dans les pertuis charentais en augmentant les points de suivis.



Élaboration de la stratégie opérationnelle de restauration des habitats estuariens, côtiers et marins

À partir des recueils de données (y compris de terrain), il sera établi une stratégie opérationnelle de restauration des habitats : quoi, où, quand, comment ? Les opérations proposées auront pour objectifs d'améliorer l'état de conservation ainsi que les conditions impératives nécessaires pour que les actions de restauration puissent être utilisées ou considérées comme mesures compensatoires (au sens réglementaire). Ce projet a fait l'objet d'une demande de cofinancement auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, accordée en fin d'année 2022. Le recrutement de la personne en charge du projet, début 2023, permettra un lancement de cette étude avec les partenaires du projet.



Développer des mouillages innovants pour préserver les herbiers de zostères dans le Parc (PLAIZPARC : Plaisance et Zostère dans le Parc)

Développement, test et évaluation de l'efficacité de mouillages de moindre impact sur les herbiers de zostère naine

Dans le cadre d'un contrat de recherche et développement passé avec la société ETM marine, des mouillages de moindre impact adaptés à la zone intertidale ont été développés. 13 prototypes ont pu être installés sur deux zones de mouillages et d'équipements légers (Ronce-les-Bains et La Flotte-en-Ré), en partenariat avec les gestionnaires de ports correspondants (Commune de La Tremblade et Conseil départemental de Charente-Maritime). Le Parc a apporté une subvention à ces gestionnaires représentant 80% du coût d'achat des mouillages. En 2022, des sondages sédimentaires ont été réalisés pour anticiper la pose de prototypes différents en 2023. De nombreux médias ont couvert le développement et le test de ces dispositifs.

Par ailleurs, afin de mieux connaître les flux des embarcations et les pratiques, un autre contrat de recherche et développement a permis en 2022 de mettre au point un système automatisé d'évaluation des fréquentations de plaisance au droit de ports et de zones de mouillages (utilisation de flux vidéo).

Des suivis écologiques (sur le terrain et via l'acquisition d'images aériennes) sont également menés au niveau des mouillages classiques et innovants afin d'évaluer la réduction des impacts liés à ces mouillages sur les herbiers de zostère (projets CoEHCo et PLAIZPARC).



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Contribuer à la démarche de zone de protection forte au sein du Parc

Animation et préparation des dossiers techniques pour contribuer à la démarche de zone de protection forte (état des lieux des secteurs du Parc correspondant en l'état aux critères de protection forte du décret du 12 avril 2022 et propositions)

Ce projet vise à établir l'état des lieux des secteurs du Parc correspondant aux critères de protection forte du décret du 12 avril 2022 et à formuler des propositions. En 2022, l'analyse de la suffisance des réglementations pour garantir la suppression ou la diminution significative des principales pressions sur les écosystèmes a été menée pour identifier les secteurs qui respectent les critères du décret en l'état.

Dans ce cadre, les travaux ont été menés avec les instances de gouvernance du Parc notamment lors des bureaux des 18/05, du 22/06 et du 28/11 et du conseil de gestion du 04/07.

Lors du [conseil de gestion du 16/12/2022](#), les membres ont décidé de proposer à la reconnaissance comme zone de protection forte la partie marine de la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges, soit 65 hectares.

Mettre au point des protocoles et des indicateurs pour l'évaluation de l'état écologique et des stocks de macro-algues

Développement de protocoles, tests de mise en œuvre et élaboration d'indicateurs d'évaluation de l'état écologique des macro algues (EVALG).

Ce projet est organisé en 4 missions principales : synthétiser les données scientifiques, réglementaires et professionnelles existantes sur les macro-algues, analyser les déclarations de biomasses spécifiques produites par récoltants professionnels (arrêté du 5 août 2020, n°181), développer et déployer deux protocoles scientifiques (pour caractériser des peuplements d'algues sur 28 stations et pour évaluer la biomasse et le stock d'espèces exploitées en condition de jachère/non jachère), livrer les contenus rédactionnels permettant d'établir un futur guide des bonnes pratiques de récolte à l'usage des professionnels en Charente-Maritime. En 2022, la synthèse bibliographique a été finalisée et mise en ligne [via le plan de gestion dynamique](#), les protocoles déployés et testés lors d'une vingtaine de missions sur le terrain par le Parc, l'association Obios, le CPIE Marennes Oléron et CAPENA. Une prolongation au contrat R&D avec le CEVA a été conclue. Cette prolongation vise principalement le soutien à un effort d'échantillonnage conséquent d'une enquête à destination des conchyliculteurs prélevant plus occasionnellement des macro-algues. Fin 2022, les travaux en cours ont été présentés par le Parc et de le CEVA à l'occasion du séminaire sur les habitats rocheux et intertidaux et subtidaux de la façade Manche-mer du Nord-Atlantique, organisé par le Life Marha.



Élaboration de la partie terrestre du document d'objectifs des sites Natura 2000 de l'île de Ré

Élaboration des éléments de document d'objectifs pour les secteurs terrestres des sites Natura 2000 de l'île de Ré

Le projet vise l'élaboration des éléments constitutifs des documents d'objectifs concernant les secteurs terrestres des sites Natura 2000 Ile de Ré Fier d'Ars (FR5400424) et Fier d'Ars et Fosse de Loix (FR5410012).

Dans le cadre de ces travaux des objectifs de développement durable spécifiques aux habitats et aux espèces terrestres seront définis conformément aux modalités prévues au plan de gestion du Parc concernant ces aspects terrestres. Un avenant de prolongation calendaire a été établi de façon à intégrer à la réflexion les résultats de l'étude DREAL relative à l'habitat « lagune ». Ce projet est mené dans le cadre d'une convention de coopération public-public avec la Communauté de communes de l'île de Ré. Toujours dans l'attente des résultats de l'étude lagune, le projet est resté en attente en 2022. Il devrait pouvoir reprendre en 2023.

➤ ACTION

Participation à la phase amont des projets soumis à autorisation et fournir un accompagnement technique aux projets autorisés

Accompagnement des porteurs de projet et participation aux comités de suivi des projets autorisés

L'équipe du Parc accompagne les acteurs ou porteurs de projets pour s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux et objectifs et suit techniquement les chantiers ou travaux autorisés ayant ou non fait l'objet d'un avis du conseil de gestion depuis sa création (ex. : Comité de suivi Port Horizon 2025 Grand Port Maritime de La Rochelle).

Rédaction des avis concernant les projets sur le territoire du Parc

Élaboration des contributions techniques et projets d'avis

Analyse des dossiers et rédaction des notes pour avis simples et avis conformes, et réponse aux sollicitations des services de l'État pour les projets ou activités soumis à autorisation (hors avis).

Nettoyer les concessions conchyliques

Nettoyage de 13 friches ostréicoles à l'origine de l'échouage d'une grande quantité de matériels plastiques dans le Parc (NETCONCH)

Ce projet mené en partenariat avec le Conseil départemental de Charente-Maritime (CD17) et le Comité régional conchylicole de Charente-Maritime (CRC17) a pour objectifs de dépolluer 90 hectares de friches ostréicoles contenant un nombre important de plastiques abandonnés. En 2022, une dizaine d'hectares ont été nettoyés sur les bancs de la Menoise (Angoulins), Le Plomb (L'Houmeau) et Pampin (La Rochelle). En 2022, près de 70 tonnes de déchets plastiques et 120 tonnes de déchets de ferraille ont été extraits.

Ce projet est financé par le Parc via le plan de relance (800 000€), le Conseil départemental de Charente-Maritime (300 000€) et le Comité régional de la conchyliculture (100 000€).



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Participation à l'élaboration d'un schéma territorialisé des dragages et gestion des sédiments de la mer des Pertuis

Participation au comité technique d'élaboration du schéma territorialisé des dragages et gestion des sédiments en mer

Le Conseil départemental de Charente-Maritime, associé au port de plaisance de La Rochelle et au Grand port maritime de La Rochelle, porte l'élaboration d'un schéma territorialisé des dragages. L'état des lieux des pratiques de dragages et de gestion des sédiments, les enjeux environnementaux ont été décrits. Le travail concerté s'est poursuivi en 2022 afin de partager et valider ces éléments préalables à la proposition d'un plan d'actions. Le Parc est membre du comité technique et veille à ce que les finalités du plan de gestion relatives à ces pratiques soient bien prises en compte.

Co-gestion de la Réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette

Bilan du premier plan de gestion et rédaction du plan de gestion 2022 – 2031

Le Parc naturel marin apporte un soutien opérationnel régulier à la gestion de la Réserve en tant que co gestionnaire. En 2022 le bilan du premier plan de gestion a été finalisé, et le travail de rédaction du nouveau plan de gestion mené. Les dernières étapes, notamment de validation par les différentes instances se feront en 2023. Le Parc a apporté son soutien technique et financier à la rédaction du bilan du premier plan de gestion et du nouveau plan de gestion.

Axe 2 : Valorisation et diffusion des résultats pour aide à la décision

Réalisation une synthèse scientifique sur la turbidité, les pressions et activités qui en génèrent, et ses effets sur les écosystèmes (TURBIEGMP)

Un document présentant la turbidité dans le Parc, de ces effets sur les habitats, a été produit sur ce sujet. Il est disponible [via le plan de gestion dynamique](#).



Réalisation d'une synthèse scientifique et de supports de vulgarisation sur les fonctionnements hydro-sédimentaires (CELHYSE)

Ce projet de recherche interrogeait la notion de cellule hydro-sédimentaire comme outil de gestion à l'échelle du Parc. Dans ce cadre une caractérisation qualitative et quantitative de ces cellules, et une identification des lacunes en termes de connaissances ont été réalisées. En 2022, ont été produits une synthèse bibliographique et des outils de vulgarisation de ces connaissances sur les fonctionnements hydro-sédimentaires dans le Parc, à destination de différents publics dont les scolaires (deux brochures et une vidéo).

Le rapport est disponible [via le plan de gestion dynamique](#), ainsi que deux nouvelles couches de données géoréférencées : les cellules hydro-sédimentaires et les vallées incisées au quaternaire. Les documents de vulgarisation sont disponibles sur le [site web du Parc](#).



Axe 3 : Tableau de bord du Parc

Évaluation de l'état écologique de l'habitat champs de blocs

État de santé de l'habitat champs de blocs

L'objectif du projet EVAL-HABLOC de portée nationale (OFB-MNHN) est de calibrer les outils d'évaluation écologique (avec les indices « visuel de retournement des blocs IVR » et « qualité écologique des champs de blocs QECB ») selon les pressions et les spécificités biogéographiques, et d'adapter les protocoles de terrain. En 2022, le Parc (avec le CPIE Marennes-Oléron) participe aux suivis de terrain, en portant une attention particulière à la déclinaison locale de ces protocoles.

Connaissance et évaluation de l'état des habitats benthiques côtiers

Connaissance et évaluation de l'état des habitats benthiques côtiers : hermelles, prés-salés, vasières intertidales, herbiers de zostères (CoEHCo)

Le projet CoEHCo vise à améliorer les connaissances et à évaluer l'état écologique de quatre habitats benthiques côtiers d'intérêt communautaire dans le périmètre du Parc naturel marin : les prés-salés, les récifs d'hermelles, les substrats meubles intertidaux et les herbiers de zostère naine, via l'application de protocoles standardisés et communs à l'échelle du Parc.

Financé par le FEAMP et Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires, il est mené en partenariat avec la LPO - gestionnaire ou co gestionnaire des Réserves naturelles incluses dans le périmètre du Parc.

Les dernières collectes de données sur le terrain ont eu lieu en 2022. La dernière phase du projet prévoit la finalisation de l'analyse des données et la concertation avec les partenaires et les autres contributeurs pour l'élaboration de la stratégie de pérennisation de la surveillance des habitats benthiques dans le périmètre du Parc.

Tous les documents produits dans le cadre du projet (plus d'une dizaine à ce stade) sont consultables et téléchargeable [sur le site web du plan de gestion dynamique](#).



Amélioration des connaissances relatives à la qualité et aux quantités d'eau

Réalisation d'un bilan exhaustif des données relatives à la qualité de l'eau et aux apports d'eau douce dans le Parc au regard des niveaux d'exigences fixés dans le plan de gestion

Ce projet consiste à réaliser une synthèse et analyse de l'ensemble des données existantes et disponibles à l'échelle du Parc sur les apports d'eau douce et la qualité de l'eau (écologique, physico-chimique et microbiologique). L'objectif est de disposer d'une vision globale et actualisée de l'état quantitatif et qualitatif de l'eau et des tendances d'évolution lors de ces dix dernières années. Ce bilan permettra de : prioriser les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau du Parc, mettre en place un réseau de suivi pérenne destiné à alimenter le tableau de bord du Parc (indicateurs), et évaluer l'efficacité des actions et l'atteinte (ou non) des finalités du plan de gestion.

L'année 2022 a été consacrée à l'identification et à la collecte de toutes les données (réparties chez de nombreux acteurs, avec des formes et formats nécessitant un important travail d'homogénéisation pour leur analyse). A l'occasion de ce travail, le Parc est en relation technique étroite avec les nombreux acteurs de l'eau, participant ainsi à construire une dynamique territoriale.

Mise en place de sondes de mesures hautes fréquence (Charente, Seudre, Baie de l'Aiguillon)

Deux bouées équipées de sondes ont été mises en place aux embouchures de la Charente et de la Seudre en 2019, en partenariat avec le comité régional de la conchyliculture 17. Une troisième a été mise en place dans la Baie de l'Aiguillon en 2021, en partenariat avec la Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon. Elles permettent l'acquisition de données toutes les 10 minutes (haute fréquence) afin d'améliorer la connaissance sur les effets des variations des principaux paramètres physico-chimiques (salinité, température, turbidité, oxygène, chlorophylle) sur le fonctionnement des écosystèmes côtiers et sur les coquillages élevés ainsi que sur les besoins du milieu concernant les apports d'eau douce.

En 2022, le fonctionnement de ces trois bouées a continué d'être assuré avec l'entretien et la maintenance du matériel de mesure ainsi que l'acquisition, le transfert, et le traitement des données. Celles-ci ont été bancarisées dans une base de données dédiée, CORIOLIS, de l'IFREMER.

La localisation de ces sondes est visualisable ici [sur le site du plan de gestion dynamique](#).

Évaluation des niveaux d'exploitation des gisements de palourdes

Suivis des gisements de palourdes (ressource) et évaluation des prélèvements

Ce projet consiste à suivre des populations (densité et taille) des gisements de palourdes classés du Parc. Un stage a été réalisé pour mettre en relation l'état des populations et les prélèvements pour viser une exploitation durable de ces gisements. Les échanges sur la base de ce diagnostic pour une exploitation durable de ces gisements se poursuivront en 2023.

Afin d'avoir une vision globale des prélèvements de palourdes, ceux effectués par les pêcheurs à pied de loisir sur les gisements également exploités par les professionnels ont été mesurés à l'aide de comptages et d'enquêtes. En croisant ces données avec les prélèvements des professionnels et l'état des gisements, l'objectif final est d'avoir une vision globale de l'exploitation entre prélèvements et état des stocks.

Les rapports de suivi des stocks de palourdes depuis 2020 sont disponibles au téléchargement [sur le site web du plan de gestion dynamique](#).

Évaluation, définition des niveaux de référence pour assurer le suivi larvaire et de captage de naissains d'huîtres et de moules

Suivis larvaires et captage (SUIVICAPT)

Ce projet vise à réaliser le suivi de l'émission de larves et du succès du captage d'huîtres et de moules dans le Parc afin de renseigner sur le maintien des bons niveaux de captage de ces bivalves exploités.

Les rapports de suivi de captages « moules 2021 », les rapports de proposition de niveaux de référence pour le captage et les propositions pour le programme de surveillance à long terme sont disponibles [sur le site web du plan de gestion dynamique](#).

Amélioration de la connaissance des zones fonctionnelles halieutiques (nourricerie et frayères)

Suivi des nourriceries au chalut à perche (SUIVINOUR)

Ce projet de pêches scientifiques vise à suivre les nourriceries du Parc sur cinq années complètes en complément aux suivis menés par l'IFREMER (un peu plus au large). En 2023, dernière année de suivis, la réflexion sera menée pour développer des indicateurs d'état de santé de ces zones fonctionnelles et mettre à jour la cartographie des zones de nourriceries.

Le rapport 2020 est [disponible via le plan de gestion dynamique](#).

Suivi des nourriceries au chalut à grande ouverture verticale (PERCHGOV)

En 2022, le suivi des nourriceries, réalisé historiquement à partir de protocoles liés aux chaluts à perche, a été complété par des pêches utilisant un chalut à grande ouverture verticale. Ce chalut permet un échantillonnage plus complet des espèces benthiques et démersales.

En 2022, 12 jours de campagne de pêche ont été réalisés sur 3 navires de pêcheurs professionnels (Le Peu tit oms, le Merci et l'Espadon) et un navire de l'IFREMER (la Thalia) pour les 2 programmes SUIVINOUR et PERCHGOV.

Amélioration des connaissances relatives aux déchets

Suivi macro déchets échoués

Ce projet correspond à la mise en œuvre à l'échelle du Parc du protocole de suivi des macro déchets échoués qui s'intègre à la démarche nationale de déploiement du programme de surveillance de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM). L'objectif est de disposer d'un indicateur permettant d'évaluer l'atteinte de la finalité du plan de gestion visant à « diminuer la quantité de déchets dans le milieu marin ». Actuellement, 12 sites font l'objet d'un suivi par les agents du Parc et ses partenaires.

En 2022, un suivi expérimental des "grands micro plastiques" a été mis en place, en parallèle, sur 2 sites.

Les rapports de ces suivis sont disponibles [sur le site web du plan de gestion dynamique](#).

Étude de préfiguration d'un observatoire de la qualité des sédiments marins et estuariens

Étude de faisabilité d'un observatoire des sédiments

Initié en 2021, le projet consiste à : recueillir les données de qualité physico-chimiques des sédiments à l'échelle du Parc, proposer une base de données globalisée et une analyse des données mises à disposition, proposer une stratégie d'acquisition de données complémentaires et des indicateurs pertinents pour renseigner le tableau de bord du Parc. Il vise également à établir les fondations d'un « observatoire de la qualité des sédiments ». En 2023, seront présentés les premiers résultats de ce travail auprès des services de l'État et des principaux producteurs de données.

Évaluation environnementale des activités de dragages, extractions et gestion des sédiments dans le Parc naturel marin estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis au regard du descripteur "Intégrité des fonds"

Finalisation de l'étude

Ce projet d'évaluation des effets des activités de gestion des sédiments avec la recherche d'indicateurs, en corrélation avec les indicateurs de la Directive Cadre Stratégie Milieu Marin mené avec le BRGM a été finalisé en 2022. Le rapport final est disponible [via le plan de gestion dynamique](#).

Ce travail engagé en 2020 sera poursuivi dans les années à venir pour disposer d'une première sélection d'indicateurs répondant aux finalités et niveaux d'exigence inscrits au plan de gestion.

Étude du dérangement des oiseaux d'eau côtiers au sein du Parc

Suivi du dérangement des oiseaux d'eau côtiers à l'échelle du Parc

Ce projet a pour objectif d'évaluer l'effet des activités humaines sur le comportement de l'avifaune côtière (anatidés et limicoles). Un nouveau protocole est déployé sur 9 sites reflétant la diversité d'usages et d'espèces que le Parc accueille. La comparaison des comportements et effectifs observés en absence et présence d'activités permettra d'identifier si certains usages génèrent un dérangement, à quelle fréquence et à quelle période de l'année, et si certaines espèces sont plus sensibles que d'autres.

Ce projet mobilise l'équipe du Parc ainsi que des agents de la direction de la recherche de l'OFB et du service départemental Charente-Maritime de l'OFB.

2022 a été rythmée par une collecte de données conséquente ainsi que la mise en place d'un suivi complémentaire sur 3 nouveaux sites afin d'évaluer l'effet des activités humaines sur des sites de reposoir pour les limicoles, appelés aussi « reposoirs de marée haute ». La phase de terrain se clôturant au printemps 2023, l'année prochaine sera dédiée à l'analyse des données et leur valorisation par la proposition de mesures de gestion si cela s'avère nécessaire.

Le rapport d'activité 2022 de ce projet est disponible via [le plan de gestion dynamique](#).

Mise en place d'un réseau des observatoires de loisirs

Mise en place d'un REseau d'OBservatoires des activités de LOisirs (RESOBLO)

Porté par la direction des aires protégées de l'OFB, ce projet a consisté à mettre en place des méthodes communes d'observation des pratiques de loisirs dans 4 parcs : des estuaires picards et de la mer d'Opale, de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, du bassin d'Arcachon et du cap Corse et de l'Agriate. Le Parc a assuré la coordination technique nationale du projet. 2022 a été dédiée au dernier volet du projet qui visait à analyser puis valoriser les données acquises en 2021 (données d'enquêtes, données de fréquentation, etc.), à calculer les indicateurs identifiés et à rédiger un guide à destination des gestionnaires souhaitant mettre en place des démarches similaires dont la livraison est prévue pour avril 2023.



Axe 4 : le Parc, animateur d'un projet de territoire, tête de réseau

Animation de la gouvernance du Parc

Organisation des conseils de gestion

En 2022, l'équipe a organisé les réunions des organes de gouvernance du Parc : 5 conseils de gestion et 4 bureaux (cf. chapitre 2).

Participation aux réseaux d'acteurs constitués

Participation aux différentes réunions des réseaux d'acteurs au niveau local et national

Les chargés de mission et la direction participent de façon régulière aux réunions de travail de nombreux réseaux et organes de gouvernance tels que : GALPA, Comités consultatifs des réserves naturelles nationales, commission cultures marines, commission nautique locale, réunion plan plage CARA, comité de pilotage des sites Natura 2000 mixtes, CLE des SAGE, réseau de structures d'éducation à l'environnement et au développement durable, stratégies biodiversité régionales, comités départementaux aires protégées, stratégies de tourisme durable de certaines collectivités, etc.

Appui au réseau Natura 2000 sur les thématiques de biodiversité marine

Mise à jour des volets marins des volets documents d'objectifs des sites "mixtes terre-mer"

La DREAL a confié le soin au Parc de réaliser la mise à jour des documents d'objectifs des sites mixtes, dont la partie marine est minoritairement dans le périmètre du Parc concernant les secteurs marins des sites.

En 2022, le marché a été publié et notifié pour réaliser cette mise à jour. Les travaux menés en étroite concertation avec les services de l'Etat et des gestionnaires des sites Natura 2000 mixtes seront lancés en 2023.

Animation des ateliers d'experts sur la thématique des oiseaux d'eau côtiers

Organisation et animation des ateliers "zones fonctionnelles oiseaux d'eaux côtiers"

Depuis 2019, un à deux ateliers annuels regroupe les experts ornithologues à l'échelle Parc. En 2022, leurs premiers travaux collaboratifs ont abouti à la création de cartes de spatialisation des zones fonctionnelles (alimentation, repos, reproduction) des oiseaux d'eau côtiers. Les résultats de ce travail collectif sont désormais consultables et téléchargeable [via le plan de gestion dynamique du Parc](#) dans la rubrique "Oiseaux marins".

En 2023, les travaux et échanges techniques se poursuivent au sein de ce groupe d'experts.

Préservation du Gravelot à collier interrompu

Coordination des actions de préservation du Gravelot à collier interrompu (GCI) en période de reproduction et intervention sur le terrain.

Dans le cadre de l'action nationale "On marche sur des œufs", le Parc anime le groupe de travail constitué des acteurs du territoire engagés dans la préservation du GCI pour mener des actions de suivi, de mise en défend des nids et de sensibilisation coordonnées et concertées. Ce groupe se réunit une à deux fois par (en avant et en après saison de reproduction). En 2022 ce groupe s'est réuni afin de partager leurs expériences sur la saison 2021 et de préparer la saison 2022 (actions de chaque acteur, organisation du réseau pour les mises en défends, achat de matériel, etc.).

En 2022, le rapport d'analyse des suivis 2021 et les rapports sur l'étude relatives aux facteurs influençant la nidification de l'espèce commandé à la LPO ont été finalisés, ils sont disponibles [via le plan de gestion dynamique](#).

Enfin, dans le cadre d'un nouveau marché public, le Parc a de nouveau missionné la LPO pour assurer le suivi de l'espèce à l'échelle du Parc pour les années 2023 et 2024. Ces données permettront de constituer un état de référence de l'effectif nicheur de Gravelot à collier interrompu au sein du Parc.

Axe 5 : communication, sensibilisation, médiation

Les actions de communication et de sensibilisation ciblent prioritairement en 2022 :

Les porteurs de politiques publiques (élus et agents territoriaux), les acteurs relais, les usagers professionnels de la mer (les têtes de réseaux et les acteurs) dont les acteurs portuaires et prestataires nautiques, les usagers de loisirs et les scolaires, ainsi que les habitants riverains du Parc (cible secondaire).

Communication et sensibilisation aux enjeux du Parc naturel marin

Dans une volonté de communiquer et sensibiliser nos publics cibles aux enjeux environnementaux et à l'adoption de pratiques respectueuses du milieu marin, plusieurs leviers ont été utilisés pour atteindre ces objectifs.

Organisation et participation aux événements locaux

Pour accroître sa notoriété, favoriser son ancrage territorial et développer la compréhension du milieu marin et l'adoption de pratiques respectueuses auprès des publics, le Parc a participé à des événements locaux en lien avec la mer : **tenue de stands** au Forum de l'environnement à St-Palais-sur-mer, à la semaine du nautisme et au Francocéan à La Rochelle, au tour de Charente-Maritime à la voile (St-Denis-d'Oléron), à la course Figaro solitaire à Royan (présence de l'équipe opération en mer pour assurer la sécurité), Grand pavois de La Rochelle, soit environ 1030 adultes et 300 enfants sensibilisés ; **expositions** de panneaux photos du Parc dans les jardins du muséum de La Rochelle, place Colbert à Rochefort pour l'anniversaire de l'espace nature (en accès libre donc pas statistique de fréquentation). Le Parc a également été chargé de l'organisation de l'exposition photographique sur les Parcs dans le cadre de la Présidence Française de l'UE à La Rochelle (soit une fréquentation de 6500 visiteurs) et a participé à l'exposition sur les murs de la préfecture consacrée aux agents de l'Etat en mer. Le projet Biolaboratoire mobile (Appel à projet 2019) a participé à valoriser de façon artistique les écosystèmes marins auprès des jeunes et du grand public.

Platform meeting (22, 23 et 24 mars) ; journée du 24 mars dédiée au Parc

Le Parc a organisé une journée d'immersion dans l'une des plus grandes aires marines protégées métropolitaines françaises, avec visite de terrain pour présenter les grands enjeux environnementaux et socio-économiques du Parc, présentation de son cadre de gestion et de gouvernance participative, et illustration de la diversité d'actions mises en œuvre. Cette journée s'est tenue à la suite du colloque de synthèse des expériences nationales sur la mise en place de zones de protection forte organisé par la Life Marha.



Poursuite des partenariats et mobilisation des acteurs relais

Dans la continuité des partenariats menés les années précédentes, des liens ont été approfondis avec les différents acteurs relais (offices de tourisme, sites touristiques en lien avec le milieu marin, mairies, collectivités, fédérations, clubs d'une activité nautique, compagnies de transport, ports...) pour diffuser des messages sur le Parc et sur les bonnes pratiques à adopter pour préserver les milieux. Des rédactionnels sur le Parc et des rappels de réglementation ont été intégrés dans certains de leurs supports de communication.

Communication digitale

Pour toucher les publics cibles, des contenus éditoriaux et cartographiques sont régulièrement mis à jour via le [site du Parc](#) (grand public) (environ 15 000 visiteurs uniques en 2022) et le [site du plan de gestion dynamique](#) à destination de publics plus avertis (3 000 visiteurs uniques et 300 téléchargements en 2022). Tous les rapports et les études mis en œuvre dans le cadre des différents projets sont également portés à connaissance dans cet outil dédié. En 2022, une trentaine de documents et plus d'une vingtaine de données géo-référencées (nouvelles ou complétées) ont été mis en ligne.

La page Facebook (ouverte en septembre 2021) permet de toucher un public varié : grand public, médias, élus, associations, etc. En 2022, 93 posts ont été rédigés pour faire découvrir ce que fait le Parc ainsi que la biodiversité marine.

Ces outils contribuent à valoriser les résultats de tous les projets (axe 2).

Communication imprimée

Pour faire connaître la richesse des écosystèmes du Parc et accompagner le changement de comportement pour des pratiques plus respectueuses du milieu marin, différents supports ont été produits : brochure sur le Parc et ses grands enjeux environnementaux et socio-économiques, dépliants du Parc en français et en anglais

(imprimé à l'occasion de l'exposition photographique des Parcs pour la présidence française de l'Union européenne), dépliants et réglottes de pêche à pied diffusés dans les offices de tourisme et mairies du Parc, dépliants et affiches sur le Gravelot à collier interrompu, affiches sur le balisage de maigre.

Pour donner à voir et comprendre le fonctionnement des écosystèmes marins, la recherche iconographique reste un vrai défi. Tout au long de l'année, des partenariats ont été initiés et poursuivis pour acquérir à titre gratuit et payant des photos notamment subaquatiques.

Sensibilisation des acteurs et usagers portuaires

Élaboration de la stratégie de sensibilisation des acteurs portuaires

Le projet vise à élaborer, de façon concertée avec les acteurs portuaires, une stratégie de sensibilisation aux enjeux environnementaux portés par le Parc. En 2022, le Parc a réalisé avec l'appui du prestataire Muscade « une synthèse portant sur les équipements portuaires et les pratiques de gestion environnementale dans les ports du Parc », une « veille » sur les initiatives environnementales menées par les ports et autres structures, à l'échelle nationale voire internationale, et a organisé mi-octobre un atelier collaboratif ayant pour objectifs de déterminer des axes de travail pouvant être déclinés dans la stratégie de sensibilisation qui sera co-construite avec et pour les acteurs et usagers portuaires. Celle-ci sera mise en œuvre à partir de 2023.

Ce projet contribue aux axes 2 (valorisation des résultats) et 4 (animation du territoire).

Sensibilisation des scolaires dans le cadre du dispositif Aires Marines Éducatives (AME)

Le Parc soutient le développement des Aires Marines Éducatives dans son périmètre : aide financière, distribution de mallettes pédagogiques pour les nouvelles AME, interventions en classe de l'équipe du Parc, animation du réseau et participation au Groupe Régional Aires Éducatives. 25 établissements représentant 42 classes étaient engagés sur l'année scolaire 2021-2022.

Sensibilisation des scolaires hors AME

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de scolaires, le Parc, en collaboration avec l'Inspection Académique, souhaite mettre en place un autre dispositif « plus léger ». En 2022, des réunions de travail ont permis d'aboutir à la rédaction de supports qui seront intégrés dans « une mallette » mise à disposition des enseignants. En 2023, la prochaine étape consistera à finaliser la rédaction, réaliser des outils, former certains enseignants pour valider les contenus et le principe, avant une diffusion élargie.

Sensibilisation pêche à pied de loisirs

Le Parc s'appuie sur les associations locales pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation des pêcheurs à pied de loisirs (marées de sensibilisation, formation des Offices de tourisme et autres acteurs relais).

En 2022, 71 marées de sensibilisation ont été réalisées.

Sensibilisation des plaisanciers

Déploiement local de l'application Nav&Co destinée aux plaisanciers

En 2022, grâce à la mobilisation des gestionnaires d'aires marines protégées (Réserves naturelles nationales) et du Parc, de nombreux éléments nécessaires à l'extension nationale de l'application Nav & co (descriptifs de points environnementaux, réglementations relatives à la navigation à l'échelle du Parc) ont été produits.

Cette application a été développée conjointement par le SHOM, l'OFB et la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture. Sa mise en ligne est programmée pour début 2023.



Création d'un site d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix dans le Fort Liédot pour sensibiliser les visiteurs

Le programme technique du projet comprend deux volets, un portant sur les travaux de restauration nécessaires pour accueillir un espace de muséographie dans le bastion sud du fort, et un relatif à la mise en place de la muséographie et de la scénographie dédiés à l'interprétation des fonds marins.

Ce projet est mené en partenariat avec la communauté d'agglomération Rochefort Océan, le Conservatoire du Littoral, la commune de l'île d'Aix, et bénéficie d'un financement du plan France Relance, via le Parc.

L'année 2022 a été consacrée au montage administratif et financier du projet pour recruter notamment l'équipe chargée de la conception de la scénographie.



Financé par
l'Union européenne

NextGenerationEU



Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis

Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

3 rue Robert Etchebarne
17320 Marennnes
05 46 36 70 51

www.parc-marin-gironde-pertuis

Suivez-nous sur notre page Facebook

<https://www.facebook.com/parc.naturel.marin.gironde.pertuis/>